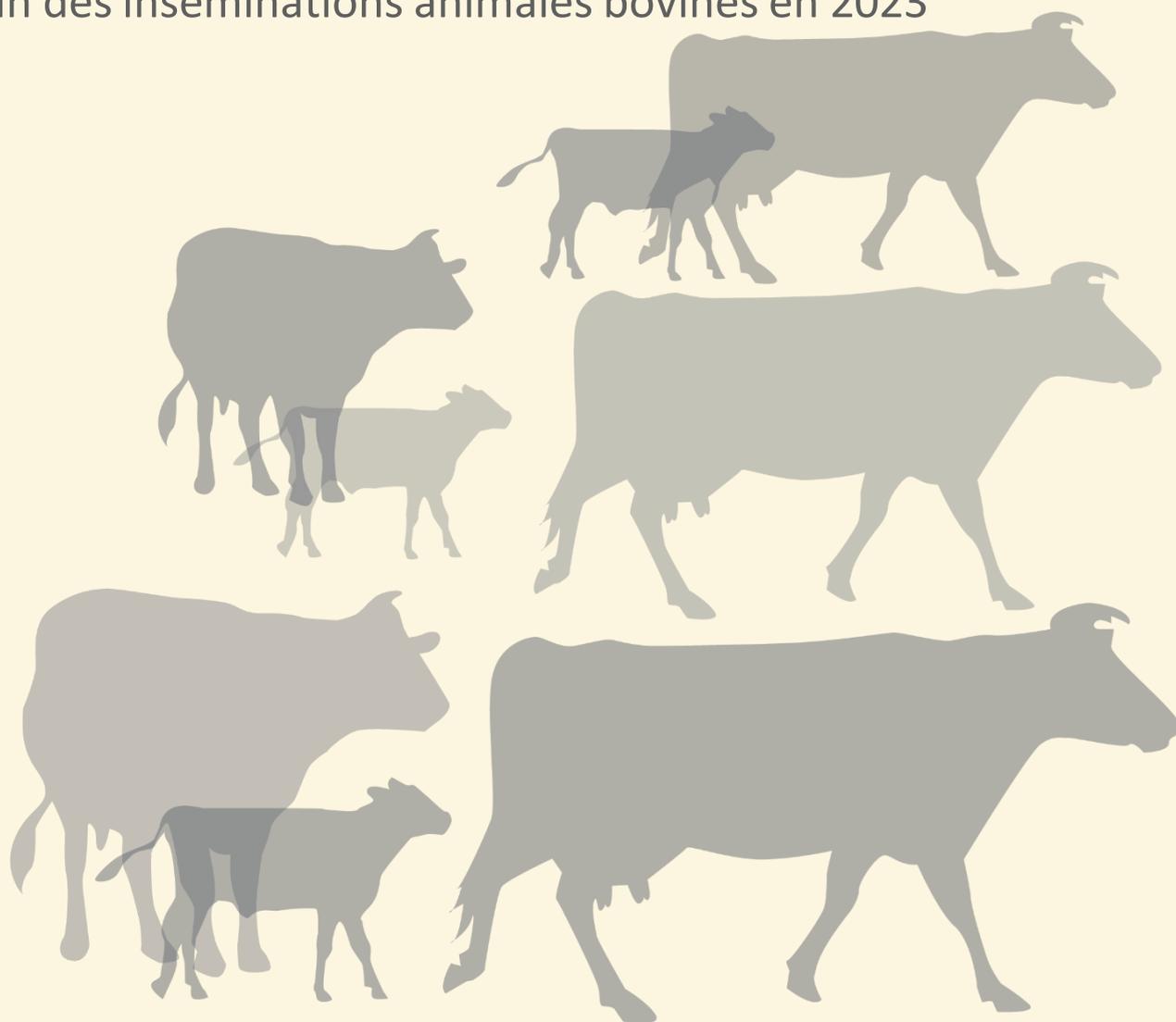


Les chiffres de l'insémination par l'éleveur : campagne 2023

Bilan des inséminations animales bovines en 2023





Collection

Résultats

Equipe de rédaction :

Sandra DOMINIQUE (Institut de l'Élevage)

Denis FARADJI (Institut de l'Élevage)

Les chiffres de l'insémination par l'éleveur (IPE) en 2023

L'acte d'insémination réalisé directement par l'éleveur au sein de son troupeau est une pratique qui se développe. La popularité croissante de cette pratique est en lien avec l'augmentation de la taille des troupeaux et avec la volonté des éleveurs de piloter de façon autonome la reproduction de leurs animaux, tant en réduisant le coût des mises en place, qu'en maîtrisant l'acte technique.

Une plaquette éditée par l'Institut de l'Élevage en 2017 précise quelles sont les règles du jeu pour les éleveurs qui choisissent de réaliser les inséminations des femelles de leurs troupeaux par eux-mêmes.

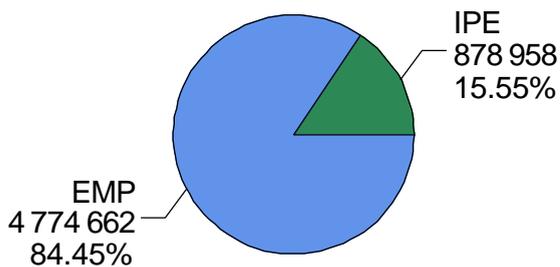
Ce document présente l'analyse de l'activité insémination (IA) dans les élevages qui pratiquent l'insémination par l'éleveur (IPE) pour les IA mises en place pendant la campagne 2023 du 01/10/2022 au 30/09/2023.

1) VOLUME ET EVOLUTION DES INSEMINATIONS PAR L'ELEVEUR

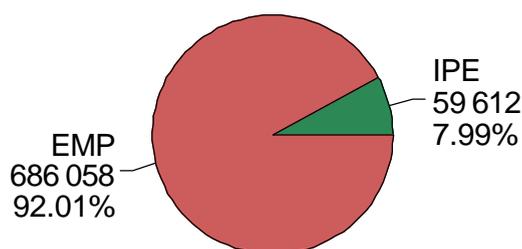
Durant la campagne 2023, 938 570 inséminations ont été réalisées par les éleveurs inséminateurs. Cette activité représente 15% de l'ensemble des IA totales (IAT) mises en place en France.

La part d'inséminations totales IPE a augmenté de 0,9% par rapport à la campagne 2022.

Femelles laitières



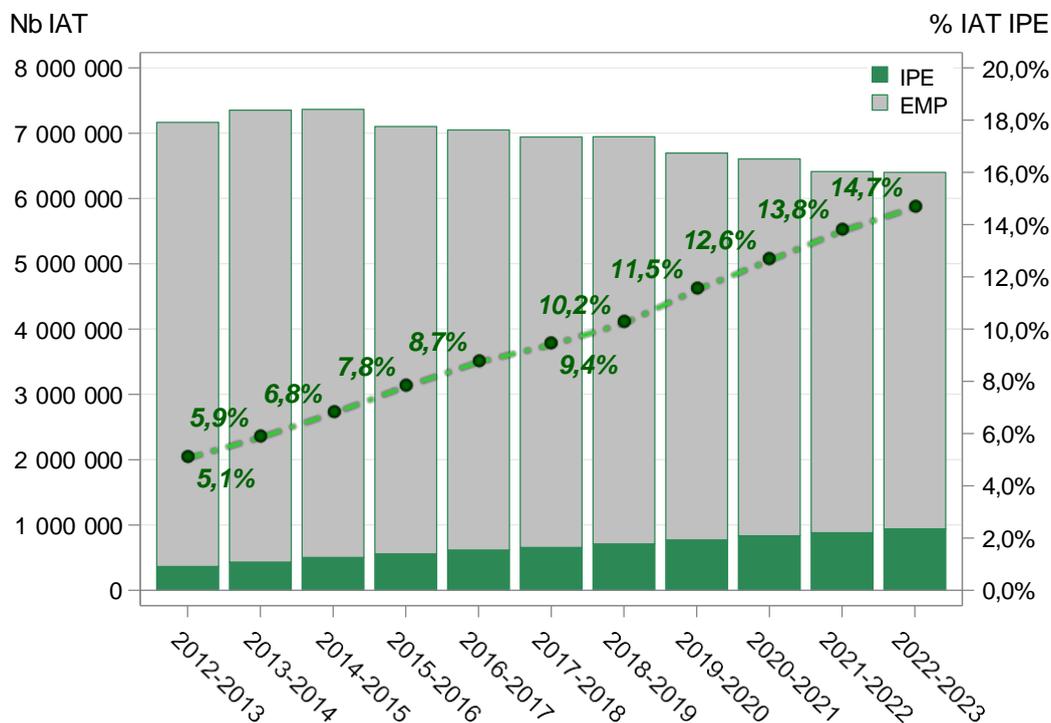
Femelles allaitantes



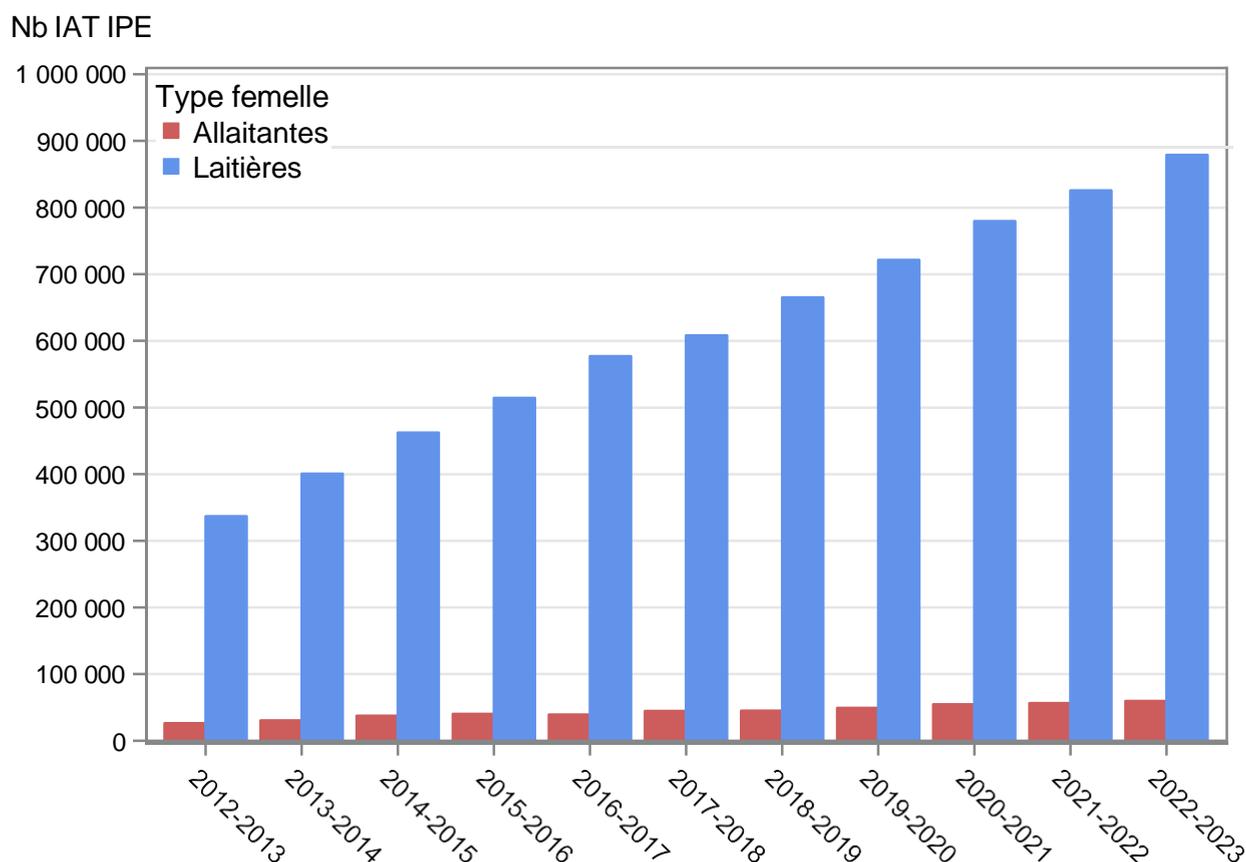
On dénombre 16% d'inséminations sur femelles laitières en IPE contre 8% chez les femelles allaitantes.

b. Evolution des inséminations par l'éleveur

Evolution de la proportion d'IAT IPE par campagne



Evolution du volume d'IAT IPE par type de femelle et campagne



IAT IPE	Type femelle		Tout
	Laitières	Allaitantes	
2012-2013	336 984	26 482	363 466
2013-2014	400 714	30 674	431 388
2014-2015	462 399	37 558	499 957
2015-2016	514 374	40 444	554 818
2016-2017	577 160	39 412	616 572
2017-2018	608 247	44 639	652 886
2018-2019	665 314	45 038	710 352
2019-2020	721 469	49 385	770 854
2020-2021	779 747	54 624	834 371
2021-2022	825 762	56 454	882 216
2022-2023	878 958	59 612	938 570

On constate que parmi les inséminations IPE, la majorité (94 %) est réalisée sur des femelles laitières.

La forte évolution des inséminations IPE est dû au volume réalisé sur femelles laitières.

En 10 ans, le nombre d'inséminations totales IPE sur femelles laitières a été multiplié par 2.6. La campagne 2023 montre une évolution de 6% par rapport à la campagne précédente.

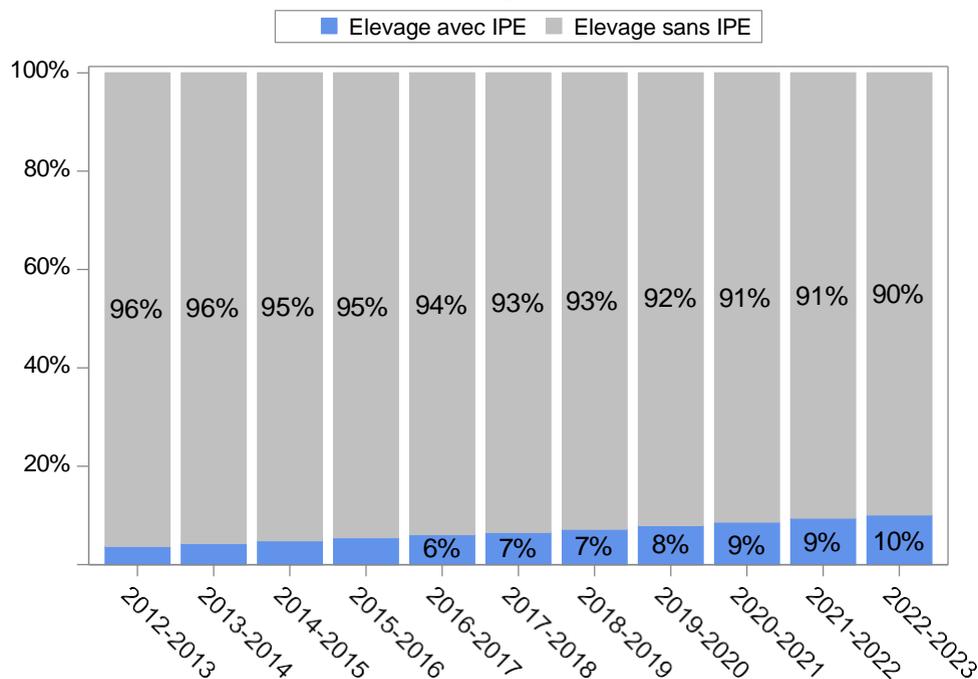
L'insémination par l'éleveur gagne toujours du terrain.

Le volume d'IPE chez les femelles allaitantes est faible mais la progression sur 10 ans est aussi importante (x 2.3). Depuis plusieurs années le nombre d'IA IPE augmente progressivement en race allaitante. La dernière campagne 2023 a connu une augmentation de 6% par rapport à la campagne précédente.

2) TYPOLOGIE DES ELEVAGES UTILISANT L'INSEMINATION PAR L'ELEVEUR

a. Elevage avec femelles laitières inséminées en IPE

Evolution de la proportion d'élevages avec IA IPE sur femelles laitières



Au cours de la campagne 2023, les inséminations sur femelles laitières ont été enregistrées dans 53 257 élevages. C'est 1 770 élevages de moins qu'en 2022.

Parmi ces élevages, 5 385 ont enregistré des inséminations IPE (+ 188 élevages / 2022). Sur les 10 dernières années, l'augmentation moyenne du nombre d'élevages qui enregistrent des IA IPE est de 256 élevages par an.

Les élevages avec IA IPE représentent 10.1% des élevages qui pratiquent l'insémination sur femelles laitières en 2023.

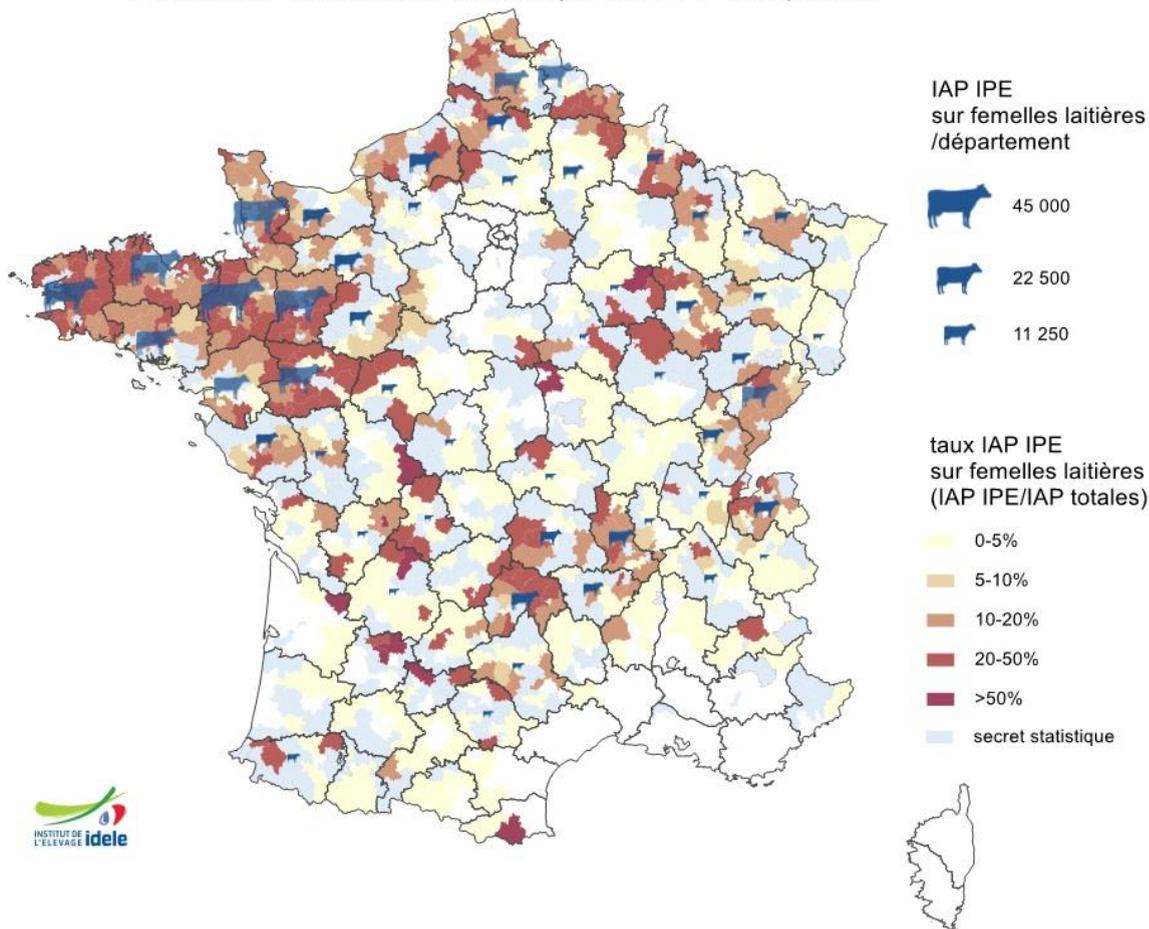
Proportion IAT IPE	Nb élevages	% élevages	Nb élevages cumulés	% élevages cumulés
1% - 19%	243	5%	243	5%
20% - 49%	242	4%	485	9%
50% - 79%	345	6%	830	15%
80% - 99%	1 138	21%	1 968	37%
100%	3 417	63%	5 385	100%

Pour 63% des élevages avec IPE sur femelles laitières, la pratique de l'IPE est exclusive. La majorité des éleveurs qui réalisent des IPE ne font donc plus appel à l'entreprise de mise en place (EMP).

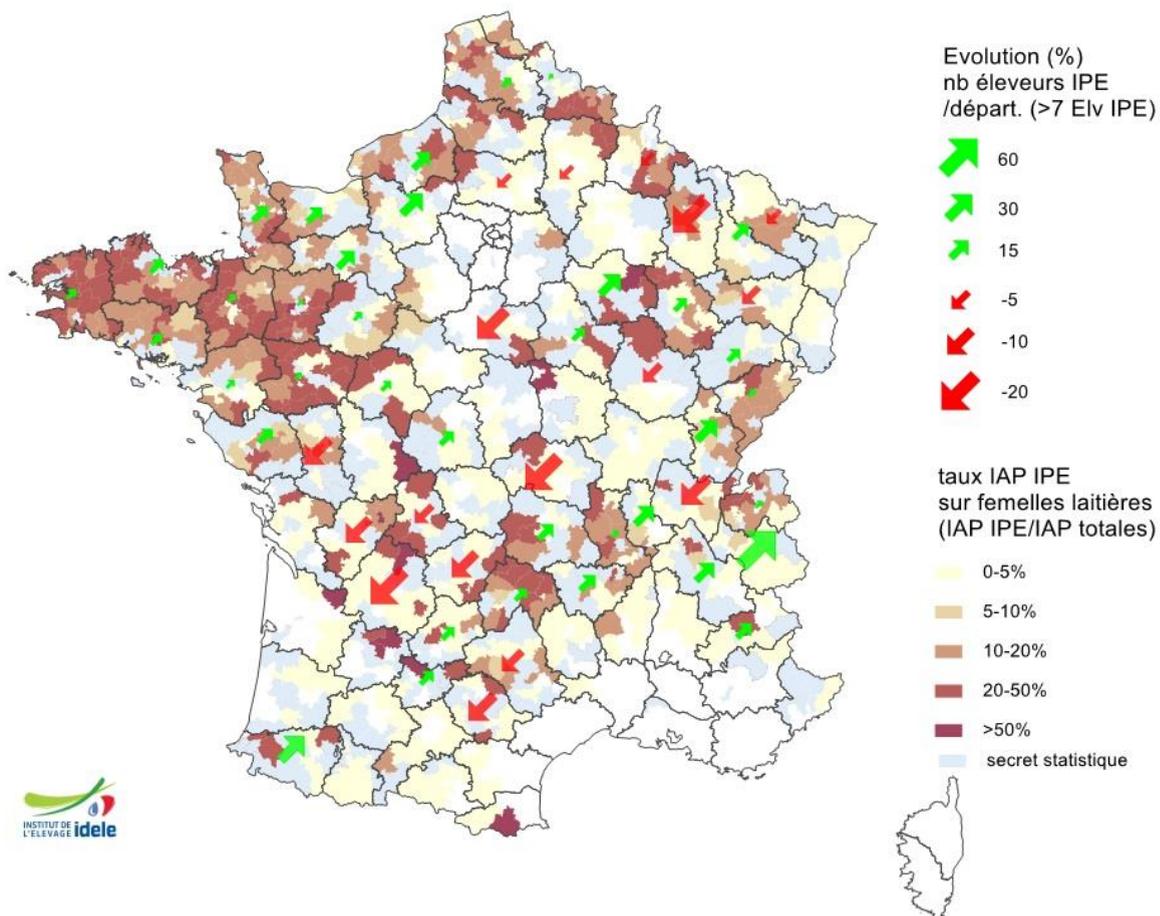
Quelques éleveurs (21%) appellent encore l'inséminateur pour quelques-unes de leurs inséminations (week-end, période de l'année, types de femelles, ...).

Enfin, seuls 9% des éleveurs réalisent moins de la moitié de leurs inséminations en IPE. On peut émettre l'hypothèse que ce sont des élevages en cours de transition vers l'IPE ou que c'est un choix de l'éleveur d'inséminer que quelques femelles de cette façon, par rapport à l'organisation du travail par exemple.

Activité IAP sur femelles laitières par les IPE - Camp 2023

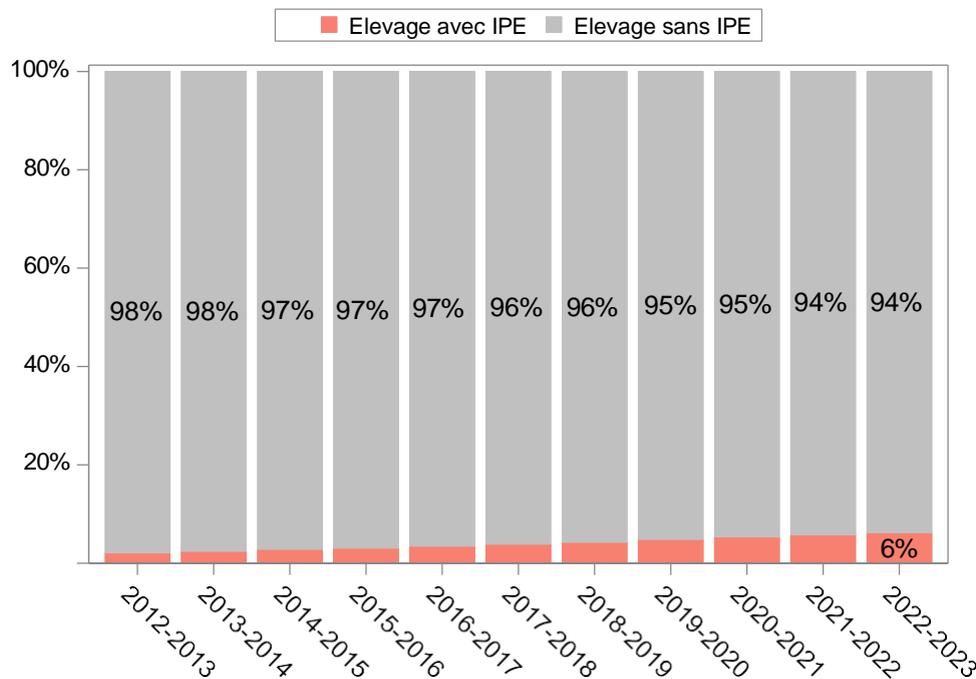


Evolution du nombre d'éleveurs IPE sur femelles laitières - Camp 2023



b. Elevage avec femelles allaitantes inséminées en IPE

Evolution de la proportion de cheptel avec IA IPE sur femelles allaitantes



Au cours de la campagne 2023, les inséminations sur femelles allaitantes ont été enregistrées dans 35 825 élevages. C'est 495 élevages de moins qu'en 2022.

Parmi ces élevages, 2 227 ont enregistré des inséminations IPE (+ 126 élevages / 2022). Sur les 10 dernières années, l'augmentation moyenne du nombre d'élevages qui enregistrent des IA IPE est de 122 élevages par an.

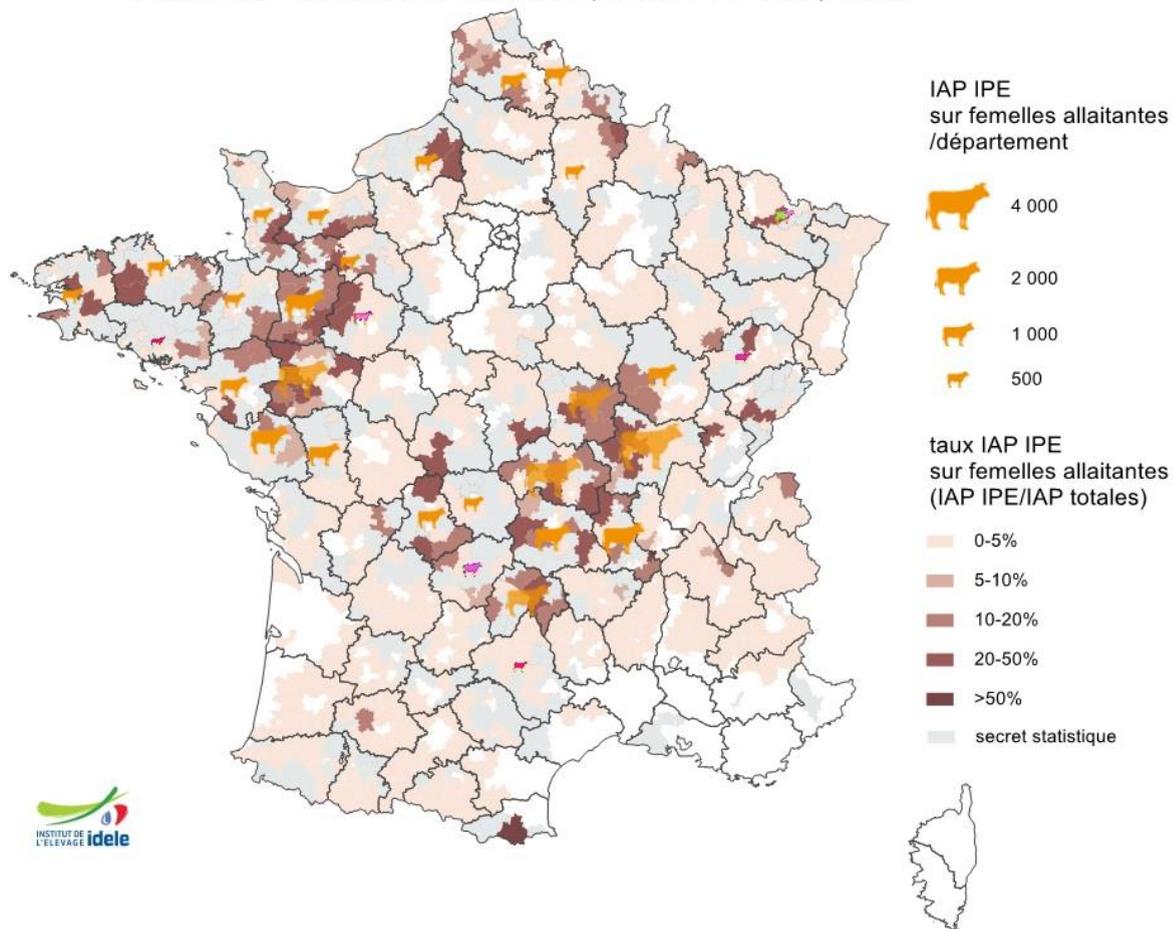
Les élevages avec IA IPE représentent 6.2% des élevages qui pratiquent l'insémination sur femelles allaitantes.

Proportion IAT IPE	Nb élevages	% élevages	Nb élevages cumulés	% élevages cumulés
1% - 19%	56	3%	56	3%
20% - 49%	59	3%	115	5%
50% - 79%	113	5%	228	10%
80% - 99%	130	6%	358	16%
100%	1 869	84%	2 227	100%

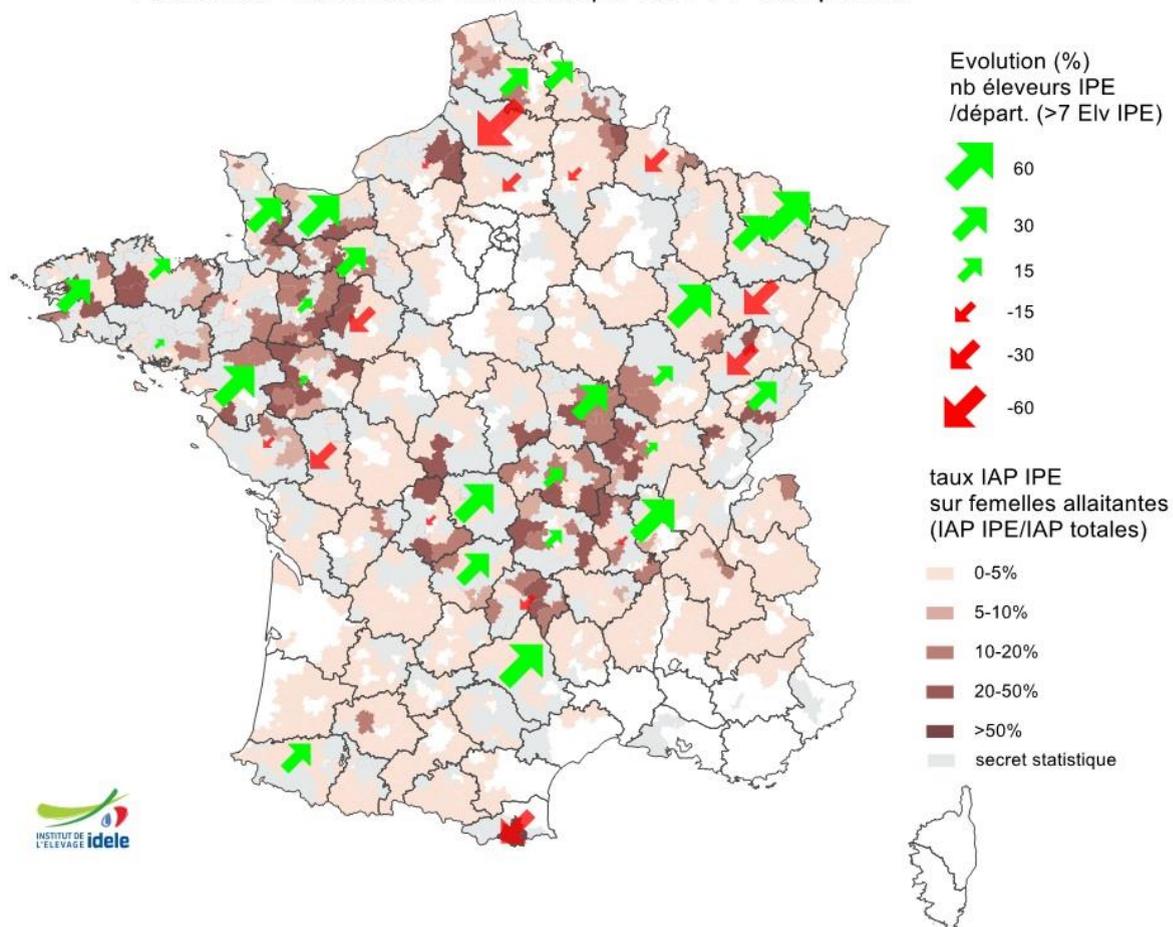
Pour 84% des élevages avec IPE sur femelles allaitantes, la pratique de l'IPE est exclusive. La majorité des éleveurs qui réalisent des IPE ne font donc plus appel à l'entreprise de mise en place (EMP). Le reste des élevages se partagent sur les autres catégories.

Le fait que la proportion d'élevages allaitants avec une stratégie de vèlages groupés soit plus forte que chez les laitiers peut expliquer ce pourcentage plus élevé d'éleveurs 100% IPE chez les allaitants : inséminations groupées sur une période courte, organisation du travail...

Activité IAP sur femelles allaitantes par les IPE - Camp 2023



Activité IAP sur femelles allaitantes par les IPE - Camp 2023



3) COMPARAISON DE L'ACTIVITE DES ENTREPRISES DE MISE EN PLACE ET DES ELEVEURS INSEMINATEURS

Répartition de la mise en place des IA en 2023		EMP		IPE		Tout	
		iap	iat	iap	iat	iap	iat
Laitières	Génisse	643 352	1 086 843	119 945	196 709	763 297	1 283 552
	Vache	1 870 255	3 687 819	346 436	682 249	2 216 691	4 370 068
	Toutes femelles	2 513 607	4 774 662	466 381	878 958	2 979 988	5 653 620
Allaitantes	Génisse	166 938	239 203	13 638	18 734	180 576	257 937
	Vache	319 048	446 855	30 998	40 878	350 046	487 733
	Toutes femelles	485 986	686 058	44 636	59 612	530 622	745 670
Total		2 999 593	5 460 720	511 017	938 570	3 510 610	6 399 290

Evolution à la campagne 2022 (%)	EMP		IPE	
	iap	iat	iap	iat
Total	-2.5%	-1.3%	4.4%	6.4%

Par rapport à la campagne 2022, le nombre d'IAT mises en place par une EMP a baissé de 1,3% cette année contrairement au nombre d'IAT IPE qui ont augmenté de 6,4%. La grande majorité des inséminations IPE se font sur femelles laitières.

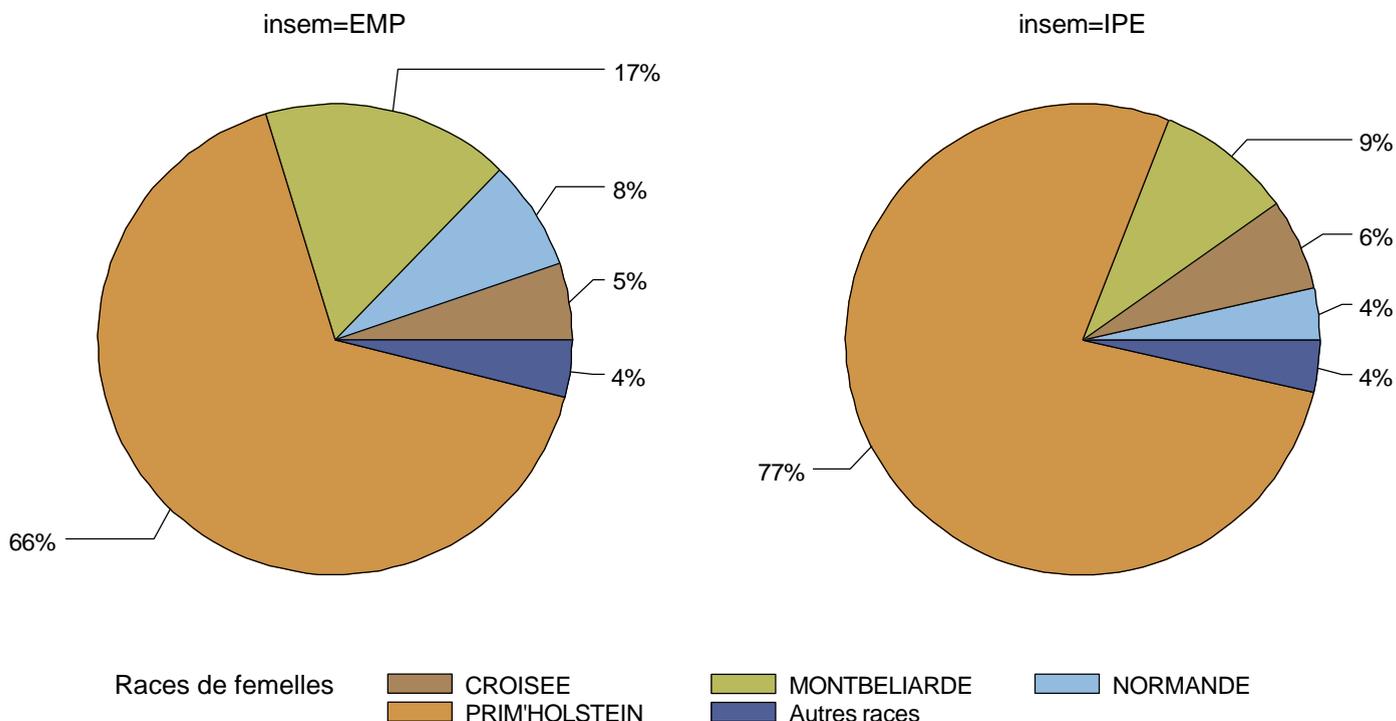
L'évolution au sein du territoire est marquée sur les zones de fortes densités d'élevages laitiers, où malgré des proportions déjà hautes d'IA IPE, celles-ci semblent poursuivre encore leur croissance : le nombre d'éleveurs IPE est en hausse par rapport à l'année précédente. L'activité IPE dans les élevages situés dans le Grand-Est de la France est moins importante avec des proportions d'IAP mises en place plus faible qu'à l'Ouest, malgré une forte densité de vaches laitières aussi présentes. Les zones où le nombre d'éleveurs IPE est en baisse coïncident majoritairement avec des zones où le cheptel laitier global diminue.

Chez les femelles allaitantes, le bassin Charolais est bien marqué sur la carte comme une zone de densité importante d'inséminations IPE, tout comme les départements du Grand-Ouest. Dans ces zones, l'évolution du nombre d'éleveurs IPE semble continuer de croître.

Attention, les évolutions peuvent paraître fortes mais elles concernent des volumes d'élevages plutôt faibles.

4) PLACE DES INSEMINATIONS IPE PAR RACE DE FEMELLES

a. Races de femelles laitières

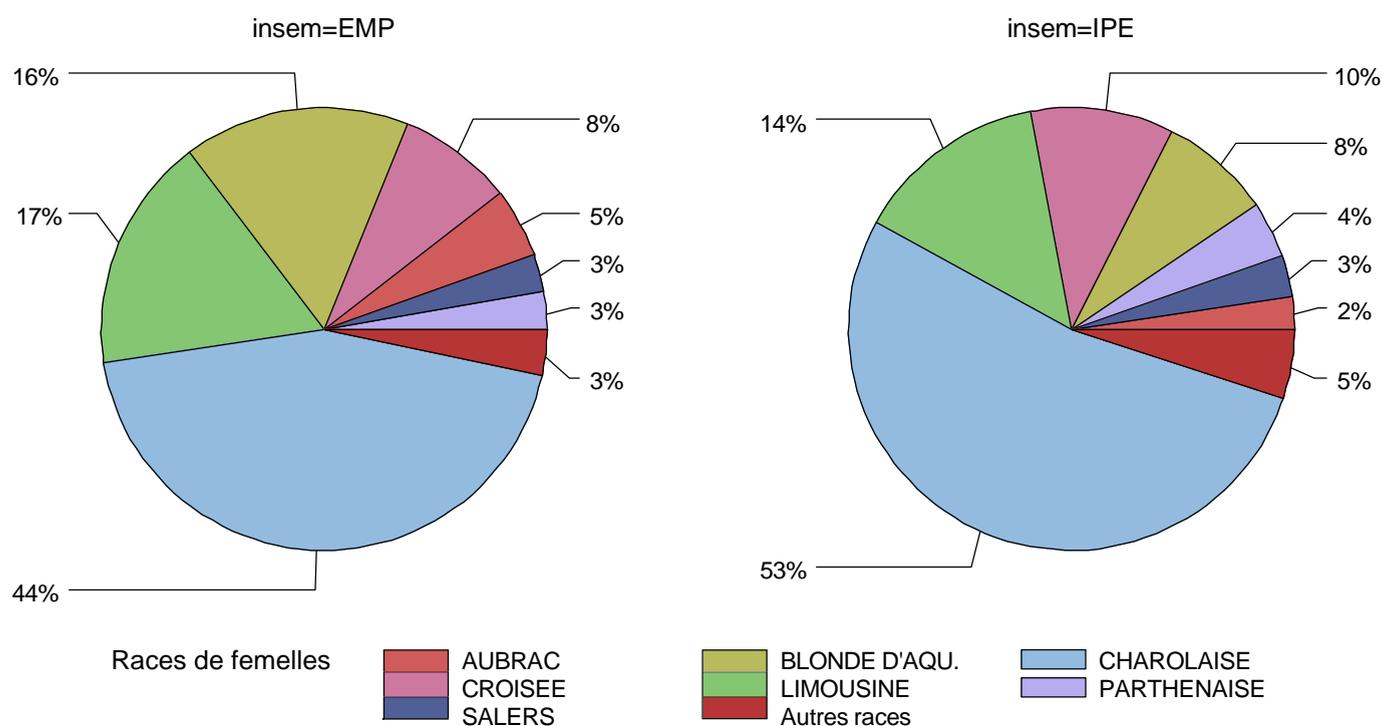


La répartition des races de femelles inséminées par EMP ou IPE est légèrement différente.

La part représentée par les Prim'holstein est plus forte chez les IPE tandis que la proportion de Montbéliarde et de Normande est divisée par deux.

RACES DE FEMELLE	Nb iat IPE en 2018	Nb iat IPE en 2022	Nb iat IPE en 2023	IAT total en 2023	% iat IPE en 2023
PRIM'HOLSTEIN	486 844	641 100	679 446	3 843 089	18%
MONTBELIARDE	53 825	76 464	81 981	891 416	9%
NORMANDE	20 564	29 103	31 147	389 605	8%
CROISEE	27 267	49 096	54 805	307 003	18%
ABONDANCE	2 971	5 154	4 950	53 659	9%
BRUNE	6 058	7 232	7 577	41 248	18%
SIMMENTAL FR.	2 046	3 742	3 747	36 314	10%
JERSIAISE	5 225	8 855	9 776	36 870	27%
PIE-ROUGE	2 119	3 278	3 550	26 233	14%
TARENTEISE	833	1 022	1 228	16 392	7%
AUTRES RACES	469	630	663	6 736	10%
VOSGIENNE	26	86	88	5 055	2%

Parmi les races de femelles laitières, celles utilisant le plus l'IPE en proportion sont : JERSIAISE avec 27% de ses inséminations en IPE, BRUNE (18%) et CROISEE (18%).

b. Races de femelles allaitantes


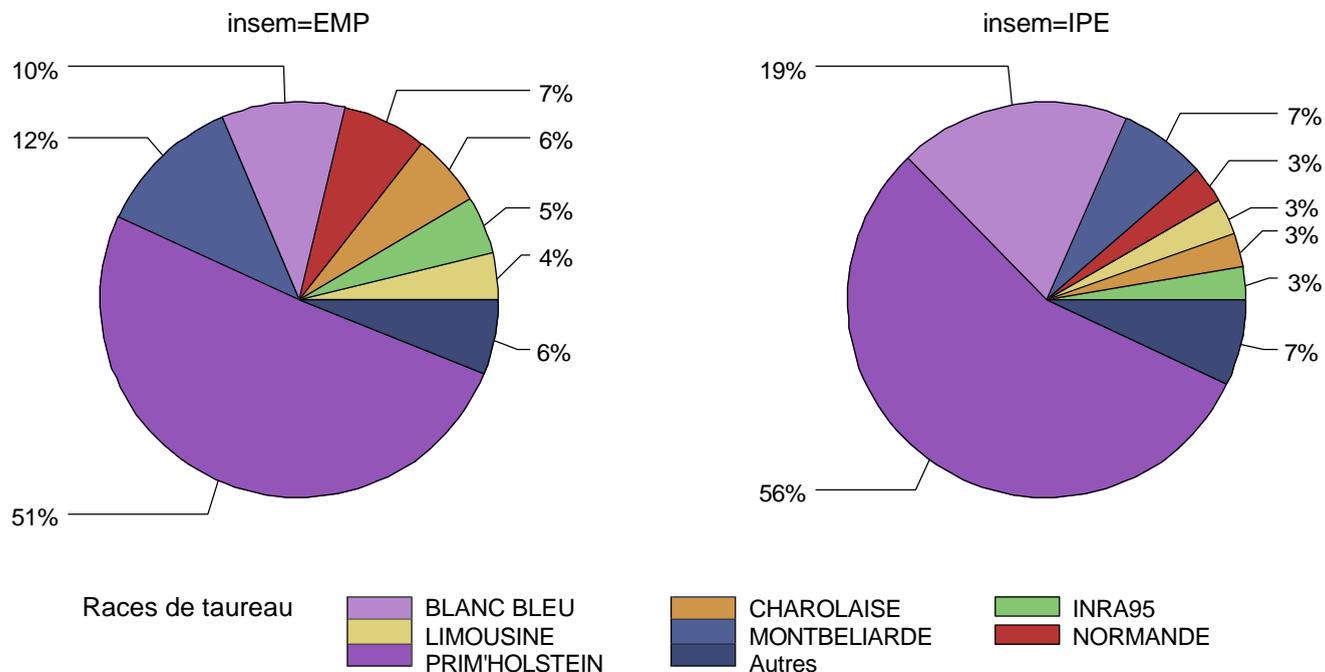
La répartition des races de femelles allaitantes inséminées par EMP ou IPE est légèrement différente. La part représentée par les Charolaise est plus forte chez les IPE tandis que la proportion de Blonde d'Aquitaine est divisée par deux.

RACES DE FEMELLE	Nb iat IPE en 2018	Nb iat IPE en 2022	Nb iat IPE en 2023	IAT total en 2023	% iat IPE en 2023
CHAROLAISE	23 552	29 269	31 556	334 761	9%
LIMOUSINE	7 202	7 802	8 401	125 845	7%
BLONDE D'AQU.	3 762	5 011	4 846	117 703	4%
CROISEE	3 569	5 902	6 149	62 892	10%
AUBRAC	1 022	1 348	1 399	36 724	4%
SALERS	1 624	1 670	1 836	20 581	9%
PARTHENAISE	1 860	2 322	2 412	20 999	11%
ROUGE DES PRES	678	825	964	9 033	11%
BLANC BLEU	990	1 361	1 160	6 945	17%
AUTRES RACES	85	320	297	3 664	8%
GASCONNE	156	177	162	2 888	6%
ANGUS	38	345	358	2 242	16%
BAZADAISE	101	102	72	1 393	5%

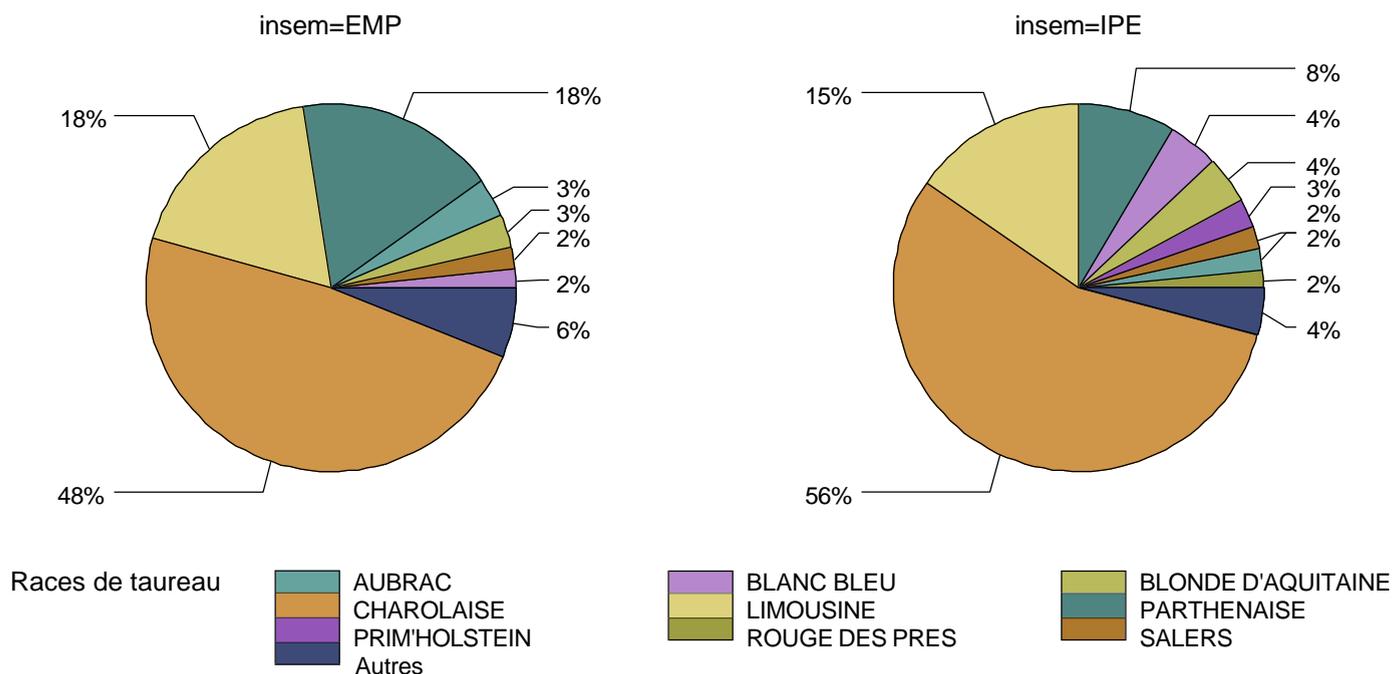
Parmi les races de femelles allaitantes, celles utilisant le plus l'IPE en proportion sont : BLANC BLEU avec 17% de ses inséminations en IPE, ANGUS (16%) et PARTHENAISE (11%).

5) UTILISATION DIFFERENCIEE DES RACES DE TAUREAUX PAR EMP/IPE

Races de taureau utilisées sur femelles laitières



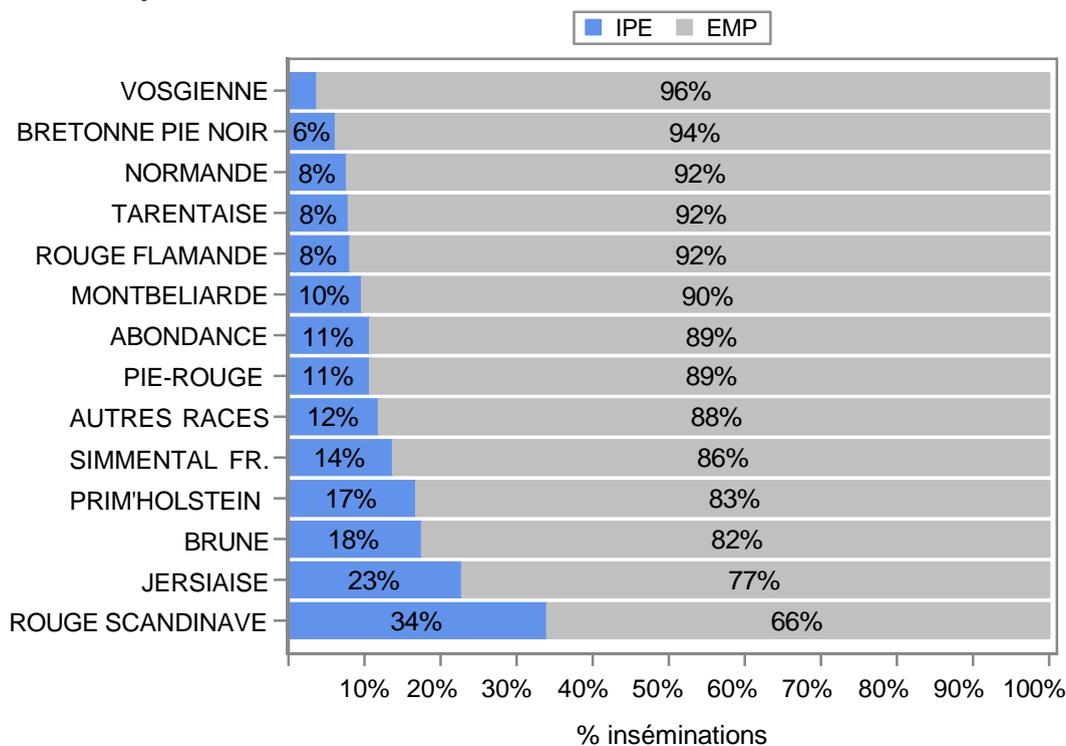
Races de taureau utilisées sur femelles allaitantes



La part des taureaux Blanc bleu double sur les volumes d'inséminations IPE sur femelles laitières par rapport aux inséminations par EMP. La part des taureaux Prim'holstein augmente aussi pour les IA IPE. Cela laisse moins de place pour les taureaux d'autres races laitières (Montbéliarde, Normande, ...) mais aussi pour les IA en croisement viande (proportion de taureaux Charolais moins élevée en IPE).

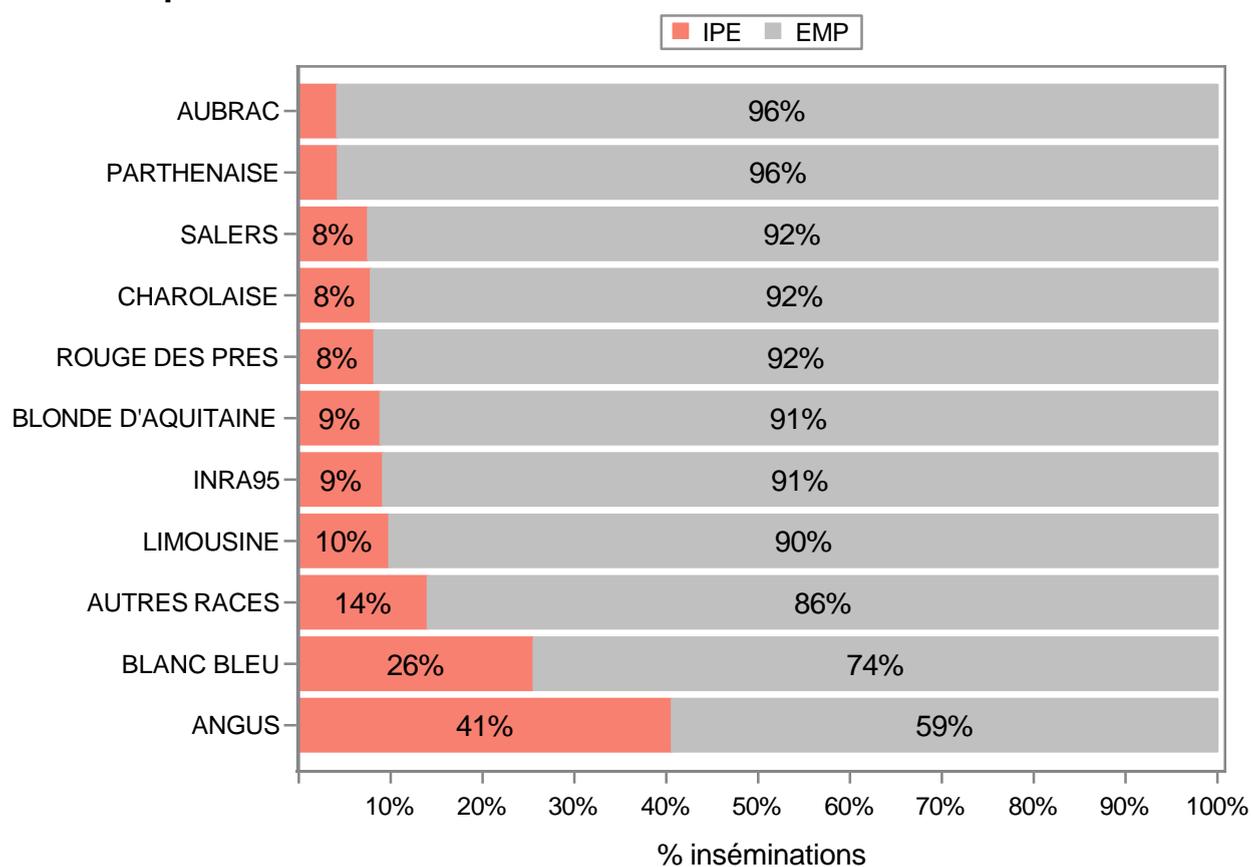
Chez les femelles allaitantes, la proportion de taureaux de race Charolaise est plus élevée chez les IA IPE. Toutefois, la part des taureaux Parthenaise est divisée par 2 chez les IPE tandis que la part de taureaux Blanc bleu est multiplié par deux chez les IPE.

Proportion d'utilisation des doses de taureaux laitiers en IPE



RACES DE TAUREAUX LAITIERS	Nb IAT EMP 2023	Nb IAT IPE 2023	% IAT IPE 2023	% IAT IPE 2022
VOSGIENNE	19 035	748	4%	4%
BRETONNE PIE NOIR	5 924	394	6%	6%
NORMANDE	326 162	27 186	8%	7%
TARENTEISE	12 985	1 120	8%	7%
ROUGE FLAMANDE	5 251	465	8%	9%
MONTBELIARDE	567 161	60 719	10%	9%
ABONDANCE	32 155	3 860	11%	11%
PIE-ROUGE	33 661	4 043	11%	9%
SIMMENTAL FR.	40 878	6 521	14%	13%
PRIM'HOLSTEIN	2 429 961	490 757	17%	16%
BRUNE	39 363	8 384	18%	17%
JERSIAISE	31 750	9 404	23%	23%
ROUGE SCANDINAVE	13 064	6 736	34%	33%

Proportion d'utilisation des doses de taureaux allaitants en IPE

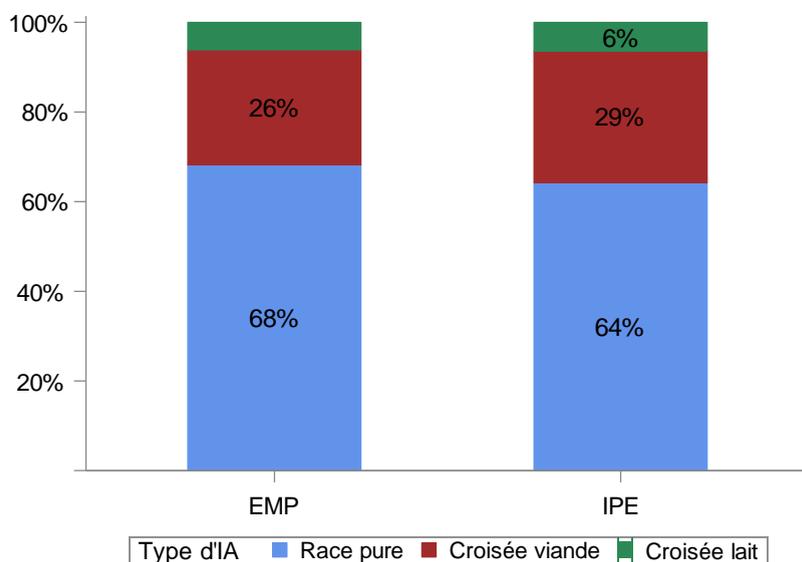


RACES DE TAUREAUX ALLAITANTS	Nb IAT EMP 2023	Nb IAT IPE 2023	% IAT IPE 2023	% IAT IPE 2022
AUBRAC	24 689	1 081	4%	4%
PARTHENAISE	130 927	5 862	4%	4%
SALERS	16 494	1 349	8%	7%
CHAROLAISE	606 986	51 776	8%	7%
ROUGE DES PRES	8 488	763	8%	8%
BLONDE D'AQUITAINE	26 663	2 611	9%	9%
INRA95	234 304	23 703	9%	8%
LIMOUSINE	305 051	33 407	10%	9%
BLANC BLEU	488 681	168 013	26%	24%
ANGUS	21 273	14 563	41%	40%

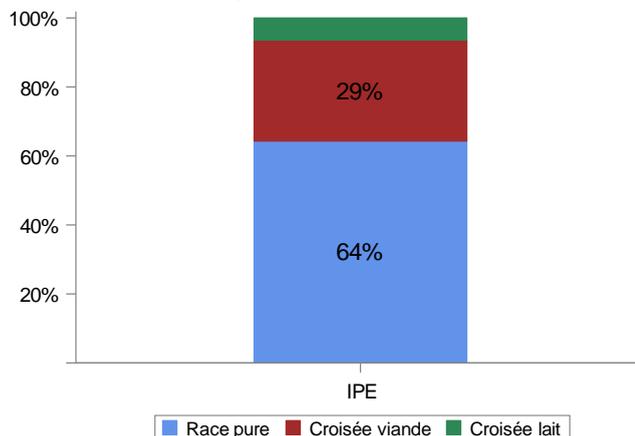
6) STRATEGIES DE REPRODUCTION DES ELEVEURS IPE

a. Quels croisements ?

Quelle proportion de croisement sur femelles laitières ?

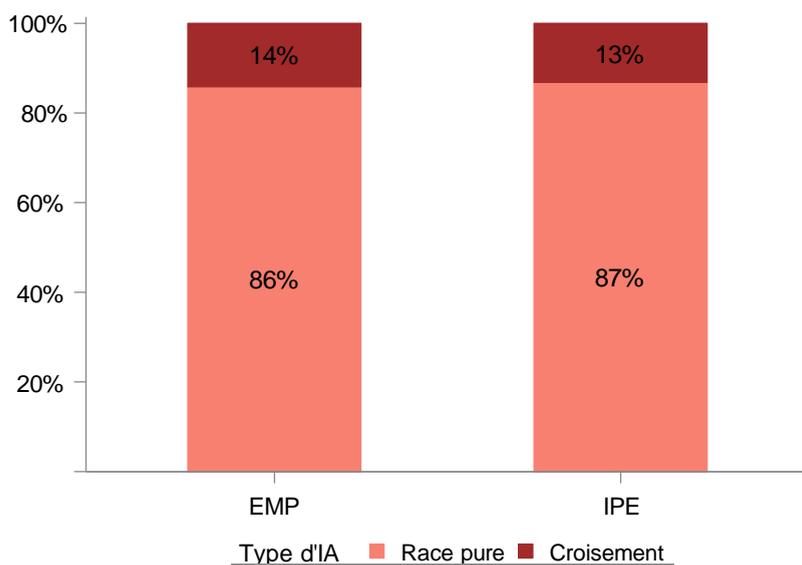


Zoom sur les cheptels avec 100% IA IPE et + 10 IA

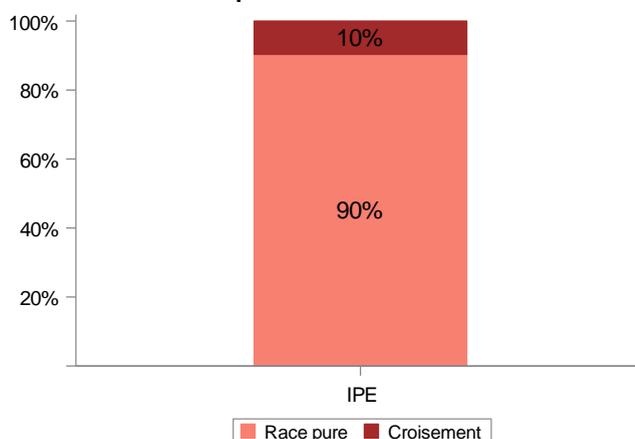


Parmi l'ensemble des inséminations IPE, 29% sont des IA en croisement viande et 6% sont des croisements avec d'autres taureaux laitiers. La proportion de croisement viande est légèrement plus forte chez les IA IPE. Si on zoome sur les inséminations réalisées dans les cheptels de plus de 10 IA qui sont 100% IPE, nous n'observons pas de différence par rapport à l'ensemble des IA IPE.

Quelle proportion de croisement sur femelles allaitantes ?



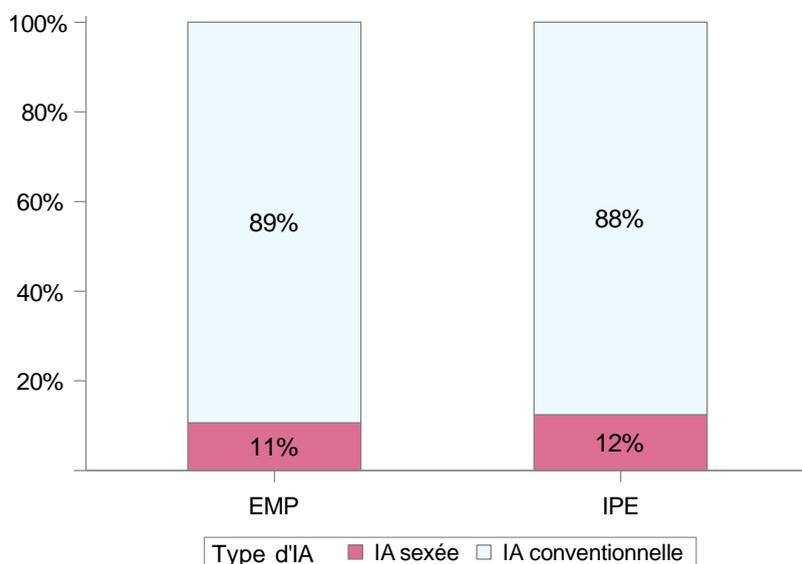
Zoom sur les cheptels avec 100% IA IPE et + 10 IA



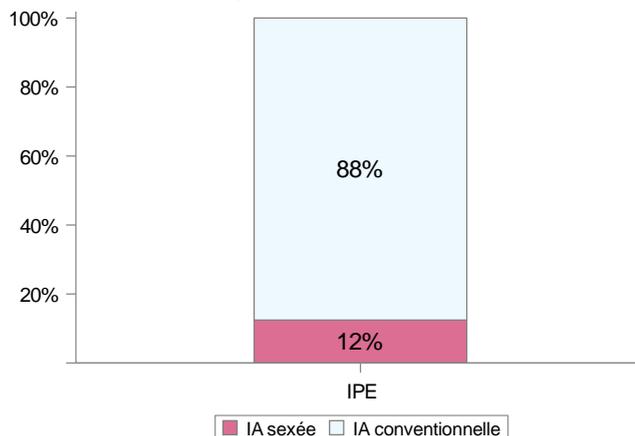
Parmi l'ensemble des inséminations IPE sur femelles allaitantes, 13% sont des IA en croisement. Il y a peu de différence sur la proportion de croisement viande entre les IA EMP et IPE. Si on zoome sur les inséminations réalisées dans les cheptels de plus de 10 IA qui sont 100% IPE, la part de race pure est plus forte.

b. Quelle utilisation de la semence sexée ?

Quelle proportion de semence sexée sur femelles laitières ?

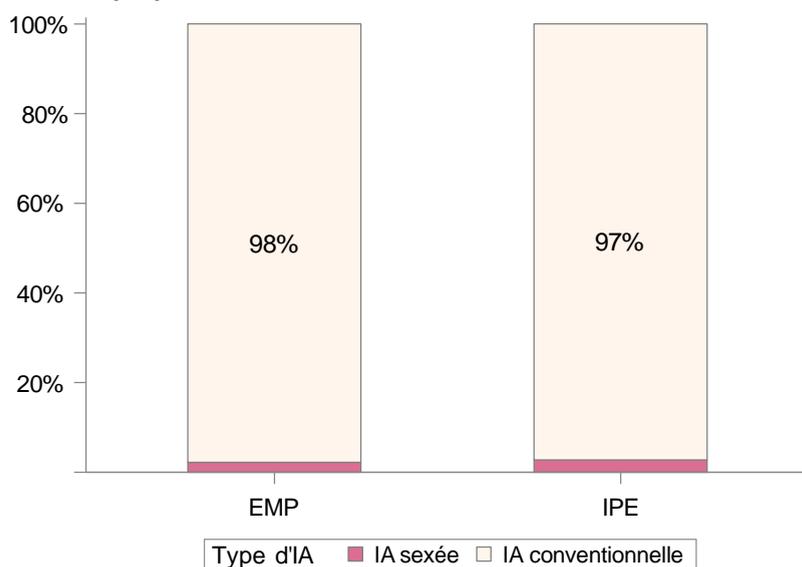


Zoom sur les cheptels avec 100% IA IPE et + 10 IA

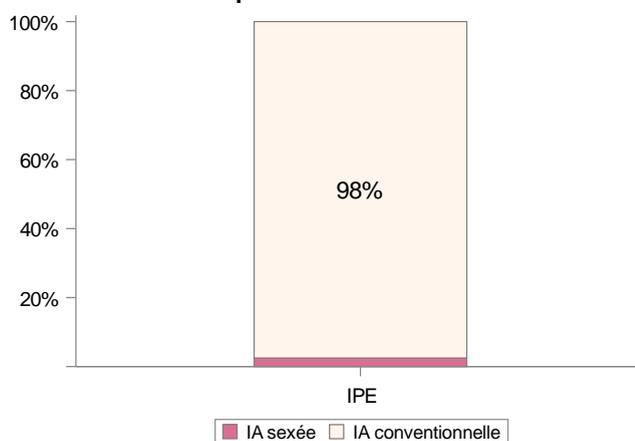


Parmi l'ensemble des inséminations IPE, 12% sont des IA en semence sexée. La proportion de semence sexée est sensiblement identique entre les IA IPE et EMP. Si on zoome sur les inséminations réalisées dans les cheptels de plus de 10 IA qui sont 100% IPE, nous n'observons pas de différence par rapport à l'ensemble des IA IPE.

Quelle proportion de semence sexée sur femelles allaitantes ?



Zoom sur les cheptels avec 100% IA IPE et + 10 IA



Parmi l'ensemble des inséminations IPE sur femelles allaitantes, 3% sont des IA en semence sexée. La proportion de semence sexée est sensiblement identique entre les IA EMP et IPE. Si on zoome sur les inséminations réalisées dans les cheptels de plus de 10 IA qui sont 100% IPE, on n'observe pas de différence.

7) DELAI D'ENREGISTREMENT DES INSEMINATIONS

Pour assurer la traçabilité de la semence des reproducteurs, la réglementation demande que les entreprises de mise en place déclarent les IA dans le SIG dans un délai de deux semaines et les éleveurs inséminant au sein de leur troupeau dans un délai d'un mois.

Le plus souvent les éleveurs IPE enregistrent leurs inséminations dans le SIG via l'Etablissement départemental de l'Elevage (EdE) de leur zone.

On constate un délai d'enregistrement des IA hors-délai plus fréquent chez les éleveurs IPE.

Pour préciser les délais d'apport dans le SIG, à partir du fichier des IA réalisées en 2023, on mesure le délai entre la date de l'acte d'IA et la date de l'enregistrement (date de création - date d'IA).

Délai moyen et percentile90 des apports d'IA dans le SIG par type d'opérateurs IA

Catégorie	Nb IA	Délai moy (j)	Ecart-type (j)	Percentile90 (nb jours pour enregistrer 90% des IA)
EMP	5 460 719	1.6	7.0	2
IPE	938 571	15.1	24.2	43
TOT	6 399 290	3.6	12.3	5

Pour l'ensemble des inséminations réalisées sur la campagne 2023 et enregistrées avant le 15/04/2024, le délai moyen est de 3,6 jours. Le délai moyen d'enregistrement dans le SIG des éleveurs IPE est de 15 jours, il tend à se réduire sur les dernières campagnes. Néanmoins, si l'on observe le percentile90, il a fallu 43 jours pour que 90% des inséminations soient enregistrées. Une marge d'amélioration existe donc dans les départements où ces écarts sont les plus importants.

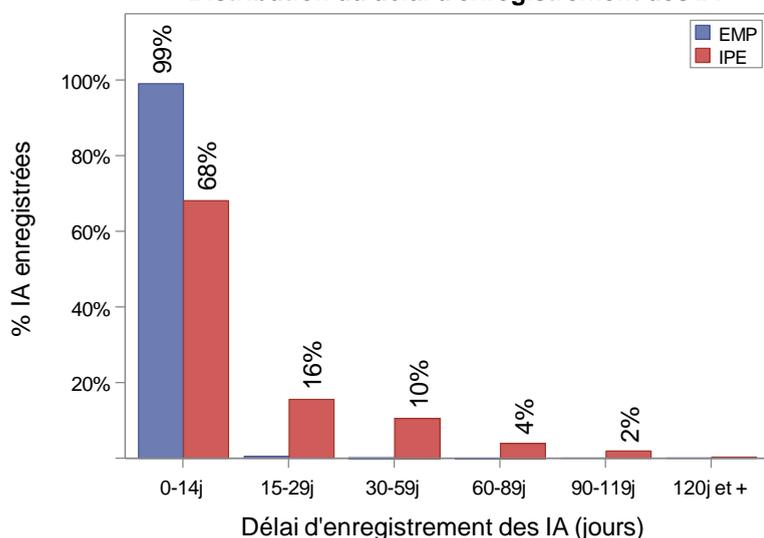
Cinétique d'apport des IA dans le SIG par catégorie d'opérateurs IA

Catégorie	Délai d'enregistrement des IA (jours)					
	0-14j	15-29j	30-59j	60-89j	90-119j	120j et +
EMP	99%					
IPE	68%	16%	10%	4%	2%	
Tout	94%	3%	2%	1%		

En 2023, on constate que 16% des IA IPE sont déclarées hors-délai, c'est-à-dire au-delà des 30 jours réglementaires. Pour ces IA, ce laps de temps correspond à un intervalle dans lequel une IA de retour aurait potentiellement pu être effectuée (dans 6% des cas plusieurs retours).

Cela souligne l'impossibilité d'interprétation des taux de non-retour selon le type d'opérateur IPE et EMP.

Distribution du délai d'enregistrement des IA



Malgré ces points, les incitations faites auprès des éleveurs pour qu'ils enregistrent les IA dans le temps réglementaire requis de 1 mois, semblent porter leurs fruits.

Il est primordial de respecter ce délai de 1 mois pour déclarer ses IA, celles qui sont enregistrées au-delà de cette période sont déclassées et ne contribuent pas à la certification des filiations des veaux qui en sont issus.



Collection
Résultats

Edité par :
l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr
Juin 2024

Dépôt légal :
2e trimestre 2024
© Tous droits réservés
À l'Institut de l'Élevage
Réf. 0024 203 007
ISSN 1773-4738



Les chiffres de l'insémination par l'éleveur : campagne 2023

Bilan des inséminations animales bovines en 2023

Ce document présente les principales statistiques des inséminations mises en place par les éleveurs inséminateurs (IPE) sur la campagne 2022-2023.

Durant cette campagne on comptabilise 6 400 000 inséminations totales mises en place dont 15% concernent des inséminations IPE (940 000 IA). L'évolution de la part d'inséminations IPE évolue de façon constante depuis plusieurs années grapillant environ 1% de plus par an. La grande majorité des inséminations IPE sont mises en place sur femelles laitières. Parmi les élevages laitiers pratiquant l'insémination, c'est 1 élevage sur 10 où il y a au moins eu 1 insémination IPE cette année.

Retrouvez dans ce document la typologie des inséminations réalisées sur femelles allaitantes : race pure/croisement, répartition sur le territoire, évolution de l'activité, par race de femelle et de taureau.

Avec le soutien financier de:



La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée

Contact :

sandra.dominique@idele.fr

Juin 2024

Réf. 0024 203 007

ISSN 1773-4738

www.idele.fr

